



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 14 Janvier 2021

## LA POSTE - Courrier



## LA CGT APPELLE À AGIR POUR LES SALAIRES ET LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES POSTIERS

Partout, interpellez vos directions, avant, pendant et après  
la grande journée d'action du **JEUDI 4 FÉVRIER**

**SIGNEZ LA PÉTITION CGT QUI COMPTE DÉJÀ PLUS DE 13 000 SIGNATAIRES !**

La Poste, dans la même démarche que le gouvernement surfe sur la vague de peur et d'inquiétude. On devrait tout accepter pour garder son emploi. La Poste sous prétexte de la crise justifie la dégradation des conditions de travail et l'implantation des précaires.

Or, depuis le début de la crise, les postiers sont sur le front et ont démontré qu'ils étaient investis dans leur travail.

Le trafic colis s'est développé de manière exponentielle et le trafic lettres reprend. Au quotidien, la charge de travail est importante et le dépassement d'heures devient récurrent. La « peak période » est un phénomène qui s'implante dans nos organisations de travail car elle se pérennise. Nous nous retrouvons avec des tournées surchargées, des facteurs épuisés et des arrêts maladie en nombre.

**Nous ne pouvons accepter que la seule réponse apportée aux postiers soit des primes avec des critères inatteignables et des réorganisations qui reprennent.**

Depuis des mois, les agents de la distribution et du courrier sont en première ligne face à l'épidémie. Nombreux sont les collègues qui ont été affectés par le virus ainsi que leurs familles. La peak Period qui se poursuit a amené un surcroît considérable d'activité. Les agents sont fatigués et veulent être reconnus dans leur travail. Aujourd'hui la CGT exige que la Poste reconnaisse cet engagement par le versement immédiat d'une prime de 1000 euros, une augmentation conséquente des salaires et le 13ème mois.

### A CE JOUR, LA DIRECTION NE MESURE TOUJOURS PAS LE NIVEAU DE COLÈRE DANS LES SERVICES.

#### Pire, elle annonce :

- ➡ Des mesures salariales lors des NAO au ras des pâquerettes : un rattrapage sur l'inflation qui est mesurée à 0,2 % soit 2,70 € par mois !!!
- ➡ Une prime d'intéressement à 0 €uro à ce jour
- ➡ Une prime d'équipe distri qui ne sera pas versée intégralement y compris pour les personnels atteints de la COVID

#### 1) Prime d'équipe

Une fois encore et comme pour d'autres primes (cf: Prime Covid), La Poste fait référence à la notion de « présentisme » et de versement au prorata du temps de présence. Cela est parfaitement inacceptable. Ainsi un postier touché par la Covid sur le lieu de travail aura vu sa prime amputée.

**QUEL CYNISME ET QUEL MÉPRIS DE LA PART DE LA DIRECTION. LA CGT RÉITÈRE SA DEMANDE D'ANNULATION DU CRITÈRE DE « PRÉSENTISME » ET DEMANDE LE VERSEMENT MAXIMAL ET INTÉGRAL DE CETTE PRIME.**

## 2) Prime d'intéressement :

### Il n'y aurait pas d'intéressement en 2021 ?

**VRAI**

L'intéressement touché par les postiers en 2021 le sera au titre des résultats de 2020. Comme ils ne sont pas « bons » pour la direction et que les chiffres de la CNP ne sont pas intégrés (accord signé par la CFDT, FO, l'UNSA, la CGC et la CFTC), la probabilité qu'il y ait un intéressement est infime !



### La direction a annoncé la reprise de provision de l'intéressement ?

**VRAI**

Pour verser l'intéressement de l'année 2021, elle avait provisionné (mis de côté) une somme pour le verser l'année prochaine. Elle a annoncé lors d'un conseil d'administration que les 61 millions d'€ avaient été repris par La Poste pour éponger les mauvais résultats dus au COVID. Pour la direction, il ne devrait donc pas y avoir d'intéressement, car pas d'argent pour le verser.

### Un nouvel accord sera négocié l'année prochaine ?

**VRAI**

Cela concernera l'intéressement versé à partir de 2022 au titre de 2021. Pour 2021, on reste dans le cadre de l'accord signé en 2018 encore en vigueur.

### Une négociation est entamée avec les syndicats signataires en ce moment ?

**FAUX**

Cette négociation ne commencera que l'année prochaine avec l'ensemble des organisations syndicales comme d'habitude et comme pour n'importe quel accord.

**Plutôt que tout miser sur l'intéressement  
et des primes soumises aux aléas de la vie et à des critères inatteignables,  
EXIGEONS des augmentations de salaire et un 13<sup>ème</sup> mois.**

**SURTOUT, RENFORÇONS LA PRESSION SUR LA DIRECTION. MOBILISONS-NOUS !  
IL EST GRAND TEMPS QUE LES POSTIERS SE FASSENT ENTENDRE !!**

#### La CGT avec les personnels exigent :

- 1000 euros versés immédiatement sans conditions et le versement intégral de toutes les primes
- L'augmentation des salaires (aucun salaire inférieur à 1800 euros)
- Le 13<sup>ème</sup> mois
- La création de tournées supplémentaires
- L'embauche en CDI des CDD et intérimaires
- L'arrêt immédiat des réorganisations prévues
- La fin de l'organisation transitoire le samedi et l'abandon des secteurs d'ajustement
- Un volant de remplacement à 25% des effectifs

**LE JEUDI 4 FÉVRIER  
TOUTES ET TOUS  
MOBILISÉS  
POUR NOS SALAIRES,  
NOS EMPLOIS,  
NOS CONDITIONS  
DE TRAVAIL !**

*La CGT FAPT propose de faire, de la semaine du 25 au 29 janvier, un RdV revendicatif pour les salaires sous la forme décidée par les postières et postiers*

#### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom .....	Prénom .....
Adresse .....	
Code Postal .....	Ville .....
(Facultatif) Téléphones ...->(perso) .....	-> pro .....
Grade/Classification .....	Métier .....
Service/Bureau (nom et adresse) .....	

**MATERIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT**